

VENDREDI 27 MAI 2016

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue en la salle du Conseil, située au 702, Chemin Boileau, à Boileau, Québec, le 27 mai 2016 à 11 h 05, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy.

SONT PRÉSENTS :

Nicole Blondin, Harold Linton, Wayne Conklin

Michel Grenier, directeur général, secrétaire-trésorier, est également présent.

Absent : Marie-Ève Dardel, Pierre Auclair, Yan Montpetit

2 contribuables assistent à la séance

L'avis public de cette séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du Conseil tel que requis par l'article # 152 et 156 du code municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Pour que le conseil mandate le maire M. Henry Gariépy et le directeur général M. Michel Grenier pour signer le contrat de travail de M. Yvan Roy au poste d'inspecteur municipal et de voirie.
4. Période de questions
5. Fermeture de la séance

1. OUVERTURE

Monsieur Henri Gariépy annonce l'ouverture de la séance à 11 h 00

16-05-128

2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour,

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

16-05-129

3. POUR QUE LE CONSEIL MANDATE LE MAIRE M. HENRY GARIÉPY ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL M. MICHEL GRENIER POUR SIGNER LE CONTRAT DE TRAVAIL DE M. YVAN ROY AU POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL ET DE VOIRIE

ATTENDU que l'inspecteur municipal et de voirie actuel, M. Guy St-Louis, a démissionné de son poste pour réintégrer son poste de mécanicien;

ATTENDU que M. Yvan Roy a été rencontré en entrevue par le comité administratif;

ATTENDU que le comité administratif recommande l'embauche de M. Yvan Roy pour occuper le poste d'inspecteur municipal et de voirie;

ATTENDU que la Municipalité à l'obligation d'avoir à son service un inspecteur municipal en voirie;

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

Le conseil mandate le maire M. Henry Gariépy et le directeur général M. Michel Grenier pour signer le contrat de travail de M. Yvan Roy au poste d'inspecteur municipal et de voirie.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ne fut posée à M. le maire

16-05-130

5. POUR LEVER LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

La présente séance soit et est levée à 11hres 15

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

M. Henri Gariépy
Maire

M. Michel Grenier
Directeur général/Secrétaire-trésorier